



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Sports et loisirs, subventions à des associations sportives pour des manifestations ponctuelles – Année 2011

DEL-2011-087

Numéro de la délibération : 2011/087

Nomenclature ACTES : Finances locales - subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 29/06/2011

Date de convocation du conseil : 23/06/2011

Date d'affichage de la convocation : 23/06/2011

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : M. Yovenn BONHOURE

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL.

Étaient représentés : M. Henri LE DORZE par M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mlle Julie ORINEL par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Nicole ROUILLARD par M. Yvon PERESSE.

Était absent : M. Claude LE BARON.

Sports et loisirs, subventions à des associations sportives pour des manifestations ponctuelles – Année 2011

Rapport de Jean-Jacques PARMENTIER

La commission « Sports et Loisirs » a examiné les demandes de subvention des associations sportives pour des manifestations ponctuelles.

Elle a retenu la répartition suivante :

- Stade pontivyen (90 ans du club)	1 000 €
- Equi-Pondi (Concours hippique Pro-Elite Indoor, octobre et novembre 2011)	3 050 €
- Ecurie des Ajoncs (concours des 25 avril, 5 juin, et 25 septembre 2011)	750 €
- Pétanque Pontivyenne (Prix André Guillou le 7 mai 2011)	250 €
- Tir à l'Arc	500 €

Nous vous proposons :

- d'accorder ces subventions

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 30 juin 2011

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**